

Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École _____ de la Clé-des-Champs_____

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
 COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
 ÉCOLE ____ Clé-des-Champs_____

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le
 15 septembre 2015 à 18 h 30,
 à l'école de la Clé-des-Champs.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sarah Couture, parent, PRÉSIDENTE du conseil d'établissement 2014-2015

Voir feuilles en annexe

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Daniel Noiseux, directeur
 Josée Hallée, directrice adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 30

Daniel Noiseux, directeur, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance. Une présentation du personnel est faite à 19 h 15 par le directeur. Également, il informe les personnes présentes des nouveautés dans l'école et du projet éducatif révisé. Il présente également sa vision de l'école et l'importance pour lui de la réussite des élèves et leur bien-être à l'école.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Avrel Roberge**, parent, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Avrel Roberge se propose pour présider l'assemblée.

Il est proposé par **Marie-Josée Cornay**, parent, et résolu :

QU'**Avrel Roberge**, préside l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **Daniel Noiseux**, parent, et résolu :

QUE **Josée Hallée**, agisse comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par **Anick Lepage**, parent, et résolu :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du **15 septembre 2014** soit adopté avec les corrections suivantes : Au point 7.4, le prénom de Monsieur Avrel Roberge avec un e et au point 8 le nom de Madame Cornay avec un C majuscule.

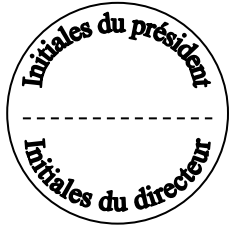
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 15-16-001

AG # 15-16-002

AG # 15-16-003

AG # 15-16-004



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École _____ de la Clé-des-Champs _____

N° de la résolution
ou annotation

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente du conseil d'établissement, **Sarah Couture**, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Copie de ce rapport sera transmis à la Commission scolaire.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Protocole pour la communication entre le parent et l'école concernant les absences.

L'anglais intensif.

Demande d'informations sur la journée de grève.

Demande d'informations concernant la répartition des secteurs.

La direction informe les parents sur ces divers sujets avec les informations connues à ce jour.

7. ÉLECTIONS

7.1 ADOPTION DE RÈGLES D'ÉLECTIONS

Il est proposé par **Sébastien Breton** que les votes soient tenus à main levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Il est proposé par **Marie-Josée Cornay**, et résolu :

QUE **Maguy Carpentier**, agisse comme présidente d'élections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

Il est proposé par **Avrel Roberge**, et résolu :

QUE **Marie-Josée Cornay**, agisse comme scrutateur.

Il est proposé par **Marie-Josée Cornay**, et résolu :

QUE **Pascale Bouchard**, agisse comme scrutateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

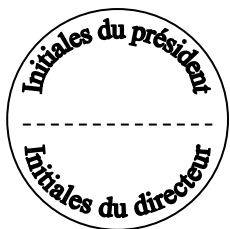
7.4 ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente d'élections informe qu'il y a **2** postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école pour un mandat de 2 ans.

AG # 15-16-006

AG # 15-16-007

AG # 15-16-008



Procès-verbal

De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École _____ de la Clé-des-Champs_____

N° de la résolution
ou annotation

Il est proposé par Karina Sasseville, parent, la candidature Sébastien Breton; Refuse

Simon Raymond, parent, se propose comme candidat.

Il est proposé par Avrel Roberge, parent, la candidature Annik Lepage; Accepte

Il est proposé par Émilie Richard parent, la candidature Sonia Lachance; Accepte

ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants, nous procédons à un vote à main levée.

Suite aux résultats du vote, **Simon Raymond** et **Sonia Lachance** sont élus aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DES PARENTS AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La présidente de l'assemblée informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents de la Commission scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.

Monsieur Avrel Roberge propose les parents suivants pour combler ces postes, savoir :

- **Avrel Roberge,**
- **Simon Raymond, substitut**

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, il est proposé et résolu que ceux-ci soient élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : FORMATION

Il est proposé par **Sophie Coulombe**, parent, et résolu :

Qu'un organisme de participation de parents soit formé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES

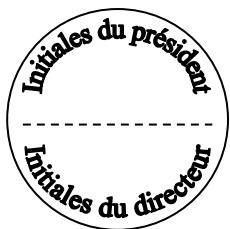
Les parents suivants présentent leur candidature pour faire partie de l'organisme de participation de parents, savoir :

- **Bianka Leduc**
- **Sophie Coulombe**
- **Nadine Noiseux**
- **Annie Caya**
- **Marie-Josée Cornay**
- **Anick Lepage**
- **Maguy Carpentier**
- **Dashiele Haskin**
- **Lydie Baillargeon-Gagné**
- **Simon Gagné**

AG # 15-16-009

AG # 15-16-010

AG # 15-16-011



Procès-verbal

De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École _____ de la Clé-des-Champs_____

N° de la résolution
ou annotation

- ➔ Jean-Éric Nzeneu
- ➔ Marie-Josée Matton
- ➔ Catherine Lessard

Il est proposé par **Annie Caya**, parent, et résolu :

QUE les personnes ci-haut mentionnées soient élues membres de l'organisme de participation de parents pour une durée de 1 an.

AG # 15-16-012

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur de l'école informe l'Assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le **28 septembre 2015** à 18 h 30, à l'école.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 30.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par **Sarah Couture**, parent, et résolu :

QUE la séance soit levée.

AG # 15-16-013

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signature)
Le président d'Assemblée

(signature)
La directrice